



Section Trésor Landes

FUSION DGI / DGCP

Premier pas dans le département des Landes

INVITATION

Monsieur le Préfet des LANDES, M. le Directeur des Services Fiscaux, M. Le Gérant Intérimaire de services extérieures du Trésor ont l'immense joie de vous inviter au baptême de l'Hôtel des finances de MONT de MARSAN

LE : 28 JANVIER 2008 à 16H25

NOUS APPELONS TOUS LES AGENTS DES FINANCES
DE LA PLACE DE MONT DE MARSAN :

AU BOYCOTTE DE CETTE CEREMONIE

**ET A PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT PREVU
à 16H25 DANS LE HALL D'ACCUEIL DU CENTRE DES
IMPÔTS DE MONT DE MARSAN**

**à l'appel de tous les syndicats des impôts et de la CGT
trésor**

**pour leur signifier que nous sommes contre cette réforme dont le seul but est
la suppression des emplois, et la conséquence un recul sans précédent du
service public**

**pour leur signifier que nous sommes contre les restructurations et
spécialisation du réseau trésor Landais dont le résultat sera la fermeture de
12 Trésoreries sur 31 et une détérioration de l'accueil de l'utilisateur**

**La Trésorerie impôts est une belle boîte à outils.
Le seul problème, est que l'administration a oublié de fournir avec les outils
nécessaires : le chef de poste - les emplois - les applications informatiques
nécessaires au bon fonctionnement de nos missions - et sans l'intervention
des agents les cartons de déménagement seraient encore à BROCHON**

au verso rappel de la position et vote des représentants CGT au CTPL

La CGT Trésor tenant compte des propos du ministre fait la déclaration que vous pouvez retrouver intégralement sur notre site départementale
(magellan – les départements – 40 – le département – vie pratique – syndicat cgt 40) :

Dont les thèmes essentiels sont :

- La fusion semble globale: on nous parle de direction unique, alors pourquoi créer deux filières de métiers et préciser que les agents du trésor garderont un droit individuel d'option de trois ans pour rejoindre leur filière d'origine ou la fiscale.

Les filières de métiers permettront de maintenir les disparités de primes entre nos deux administrations qui feront que les agents d'une même administration seront rémunérés de manière différente.

- L'objet essentiel de cette réforme est la suppression des emplois, au détriment des agents et des usagers des services publics. Il est clair qu'à l'objectif de cinq ans, un nombre important d'agent, porteur de valeurs de service public, partiront en retraite et le remodelage administratif en sera facilité.

Concrètement, l'ordre du jour de ce CTPL correspond bien à l'objectif assigné de suppression d'emplois :

lors du dernier CTPL, la RP de l'hôtel des finances devait avoir 7 ETP + un pour l'accueil commun, la proposition présentée au CTPL est de 6 ETP

Il y a deux points sur lesquels nous ne transigerons pas :

Les droits et garanties des agents doivent être respectés et renforcés

Le point d'indice et la grille indiciaire doivent être les seuls référents pour l'établissement de notre mode de rémunération, nous nous prononçons contre toutes formes de rémunération au mérite.

Mise en place de la RP hôtel des finances:

- la trésorerie est créée au 1 janvier 2008
- Un receveur sera nommé aux calendes grecques (non... en juin 2008 ! !) intérim entre temps
- Elle n'est pourvue que de 6 équivalent temps plein trois B et trois C
- Les nominations interviendront à la CAP du jeudi 25 octobre 2007
- 12 postes de travail sont mises en place pour un coût de 48394€
(pour cette réforme les moyens financiers existent)
- Les horaires d'ouvertures seront ceux de l'hôtel des impôts.
- L'ouverture téléphonique aux usagers sera en place pour l'échéance du tiers provisionnel du 15 février

Pour la CGT, compte tenu des informations connues sur d'autre département et de la réforme imposée, la RP de Mont de Marsan aspirera naturellement l'activité recouvrement impôts de tous les postes comptables dépendants du centre des impôts de Mont de Marsan.

Le président soumet au vote la mise en place de l'hôtel des finances

pour : La parité administrative

contre : La CGT considérant que les charges de travail imposées aux agents sont inadmissibles, compte tenu de l'insuffisance des emplois créés.

abstention : FO au motif que FO n'est pas demandeur de cette réforme ! ! !.

QUESTIONS DIVERSES : RESTRUCTURATION

Les postes en attente de restructuration vont se retrouver avec un effectif insuffisant, sans encadrement, le pire étant la situation de la Trésorerie de GABARRET ou seul un agent restera dès janvier 2008.

**La première vague de restructuration est en panne,
sa mise en place se fera au plus tôt ! ! ! ! ! le plus rapidement possible ! ! ! ! !
et au plus tard au 31 décembre 2008.**

**la CGT constate que rien ne va plus dans notre département
malheureusement dans l'indifférence de la DGCP**